



Assemblée Générale 2025 Convocation

Version du 30 avril 2025 (en gras italique : les compléments d'information)

Chère et cher adhérent(e)

Vous êtes cordialement invité(e) à l'Assemblée Générale 2025 de l'association ANUVAM qui aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 mai 2025 à partir de 9h au gîte "Le Panneau Blanc", lieudit Le Pavillon, à Châtel-Montagne (03250).

Cette Assemblée Générale est un temps fort de notre vie associative et nous avons toujours plaisir à nous retrouver mais si, malheureusement, vous ne pouvez pas assister à cette réunion, merci de bien vouloir faire **parvenir un pouvoir** à l'un(e) ou l'autre des adhérent(e)s qui s'y rendront, ou au secrétaire qui les répartira en début de séance entre les membres présents.

(Voir page 2, sous l'Ordre du Jour).

Rappel

Pour participer à l'AG et avoir le droit de voter, il convient d'être à jour de sa cotisation pour l'année écoulée.

Pour donner un pouvoir, il faut être à jour de sa cotisation.

Et pour recevoir un pouvoir, il faut également être à jour de sa cotisation au moment de la clôture des comptes, fin avril.

Organisation pratique :

Arrivée des participants : à partir de vendredi 16 mai 17h30 au gîte

Repas	vendredi soir	}	auberge espagnole à partir de ce que chacun apporte
	samedi midi	}	repas traiteur
	samedi soir	}	restaurant (à ¼ d'heure du gîte)
	dimanche midi	}	restes de l'auberge espagnole et du traiteur

Petits déjeuners : Sarah et Vincent s'en occupent

Nuitée : Hébergement au gîte "Le Panneau Blanc", lieudit Le Pavillon, à Châtel-Montagne (03250) : **630 € pour les 2 nuits. 4 couchages possibles chez Vincent et Sarah**

Certains envisagent de dormir dans leur véhicule aménagé, si nécessaire.

Dans le gîte, draps et couvertures sont fournis. Pour ceux qui dormiront chez Vincent, prévoir un duvet.

Gare la plus proche : Vichy

Dans tous les cas merci de nous prévenir de votre venue à cette Assemblée Générale, de manière à pouvoir finaliser l'organisation des couchages.

- par tél au 06 61 22 50 49 (Jean-Claude)

- par mail : jean-claude.raimbault@wanadoo.fr

Au plaisir de nous voir très bientôt

Marc Lubin
Président

AG ANUVAM 2025

Ordre du jour : *(ajouts samedi après-midi et dimanche matin)*

SAMEDI 17 MAI

9h : ouverture de l'AG, accueil des participants et adoption de l'ordre du jour. Point sur le nombre d'adhérents.

1) Approbation du compte rendu de l'AG 2024 à Brousse.

2) Rapport moral. Rapport d'activité et rapport financier de l'exercice écoulé. Vote sur ces 2 rapports.

3) Contacts reçus via notre site internet :

- Etudiants des Arts et Métiers de Paris : ils se proposent de construire à Rapcha une citerne d'eau douce, modifier le revêtement de sol des écoles. Ils ne peuvent pas participer à l'AG.

- Couple originaire du Puy-de-Dôme. Lui est éducateur. Elle a de grosses compétences en informatique. Ils partent en septembre au Népal pour une année. Ils viennent participer à notre AG.

4) Les travaux en cours : toilettes et réfection des sols du dispensaire

5) Le compte-rendu de la visite de Dilu en France en janvier-février

6) Trekkings : Marc, notre président, a mis en relation Dilu, Yadav et Salendra (autre agence de trekking) afin qu'ils puissent travailler ensemble.

7) Demandes formulées par nos amis et les problèmes de transfert de fonds

8) Echanges et débat

12h30 - 13h30 : Pause repas

13h30 : reprise des travaux

9) Nécessité de repenser la communication d'ANUVAM : papier et numérique : Travail par petits groupes
Ceci pose des questions : qui voulons-nous toucher comme nouveaux adhérents, notamment des jeunes ?
Quels sont nos objectifs ? Le montant de l'adhésion est-il approprié ? HelloAsso ne pourrait-il pas être une aide ?

18h30 : suspension des travaux de l'assemblée générale

DIMANCHE 18 MAI

9h :

10) Synthèse des réflexions et des travaux de groupe du samedi après-midi

12) Orientations pour 2025-2026 : rédaction et vote du budget prévisionnel.

11) L'avenir de l'association et évolution des relations avec nos amis et le village.

13) Elections CA et vote du nouveau bureau.

14) Organisation AG 2026, date et lieu.

15) Questions diverses.

AU NÉPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIÉ EN MARCHÉ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

POUVOIR (à envoyer au secrétaire)

Je soussigné(e) donne pouvoir à M pour me représenter à
l'Assemblée Générale de l'association «AU NEPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIE EN MARCHÉ» des 17-18 mai 2025 à
Châtel-Montagne (03250).

Ale Signature précédée de «Bon pour pouvoir»

Attention : nécessité d'être à jour de votre cotisation 2024-2025

Comptes ANUVAM. 2024-2025. Période 10/04/2024 au 1/04/2025

Dépenses		Recettes	
Frais bancaires dont 61.64 € transferts fonds	102.78 €	Adhésions (39personnes). 2340 €. 8 adhésions 25/26 soit 480 € et 12 € adhésion partielle	2 832 €
Assurance	128.22 €	Dons de particuliers dont 1180 € de participation billet avion Dilu	3 920 €
Site informatique OVH	56.43 €	Don association CFDT MH	500 €
Cartes visite	39.71 €	Vente photo	50
Frais passeport	178.20 €	Intérêts bancaires	470.99
Billet avion Dilu	1 172 €		
Total	1 677.34 €	Total	7 772.99 €
Solde positif de 6 095.65 €			

Transferts effectués à nos partenaires népalais, en lien avec décisions de l'AG.

1 500 € indemnités Yadav, Jase. Aide petites écoles : 200 €. Salaire prof : 4 000€.

Enquête SWO : 350 €

Investissements : Dispensaire : 2 007 €. Toilettes école : 2 200 €. Frais hébergements ouvriers : 720 €. Indemnités Yadav et Jase (Venue de Dilu) : 1 500 €

Total : 12 477 €. Il faut ajouter à ce montant un virement de 2 200 € parti début avril pour solder le financement des toilettes.

Situation financière début exercice : 15 484.01 €.

Situation financière au 1 avril 2025 : 9 102.36 €. On a donc prélevé 6 381.65 € sur les réserves.